PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 2: RESPONSABILISER

OBJECTIF PRIORITAIRE: favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire et toutes les formes de citoyenneté et de solidarité

Objectif opérationnel : se construire dans le respect de soi et des autres

ACTIONS EN COURS

Cet objectif reprend **deux axes** du programme du **CESC** lequel est actualisé annuellement. Il s'agit :

D'accompagner les élèves sous divers formes dans le passage à l'adolescence, en priorité par des actions de : -sensibilisation aux règles d'hygiène individuelle dans le respect de soi et des autres (infirmière), aux règles d'hygiène alimentaire (visite de la cuisine du self) en 6ème,

- -sensibilisation à **l'équilibre alimentaire** en 5^{ème} (intervention d'une diététicienne),
- -rappel de l'importance d'une nutrition journalière équilibrée et information sur les troubles du comportement alimentaire en 4ème (dont action « petit déjeuner »).
- -prévention/information sur les dangers des boissons énergétiques et énergisantes dans des situations requérant un surcroît d'efforts (ex: avant le cross ou les examens),
- -éducation à **la sexualité** en 3^{ème} (infirmière, Planning familial).
- -apprentissage de l'**autonomie** dans la préparation d'un voyage scolaire (infirmière, professeur responsable).

D'apprendre à agir dans le respect de soi et des autres qui passe par :

- L'explication du règlement intérieur du collège et des différentes chartes (internet, conduite en EPS, bonne civilité au collège),
- Les actions d'information par des intervenants extérieurs sur le respect et l'estime de soi en 6ème,
- Des actions de prévention/information sur les conduites addictives dans l'usage des outils numériques de communication en 5ème,
- Une information sur **les dangers de l'influence du groupe** face à l'usage de l'alcool, les fêtes, ...

ACTIONS A POURSUIVRE OU A DEVELOPPER

Ces actions sont à reconduire, la recherche d'intervenants extérieurs doit demeurer complémentaire aux ressources internes.

Le calendrier des actions du CESC doit être établi en majeure partie à n-1 dans le cadre d'une réunion du CESC faisant intervenir également les parents pour une mise en route du programme dès le premier trimestre.

Les demandes sont évolutives en fonction des situations constatées (ex : usage de la cigarette électronique et règlement intérieur, ...).

Le respect et le savoir vivre ensemble font l'objet d'une action dans le **cadre du PEL** (MPT de Kerfeunteun) en 4^{ème} dans le cadre d'un atelier interculturel pour l'année scolaire 2013/2014) sur plusieurs séances.

PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 2: RESPONSABILISER

Objectif opérationnel: se construire dans le respect de soi et des autres

Retards des élèves au cours de l'année scolaire 2013/2014										
Niveau	Nombre de retards	Nombre d'élèves concernés	Nombre de retards sans motif (non recevables », « réveils tardifs », signature a posteriori des parents							
			Retards justifiés	Retards non justifiés	Total	En %				
6èmes	348	131	48	51	99	28.45				
5èmes	342	104	82	66	148	43.27				
4èmes	756	147	159	151	310	41				
3èmes	681	134	138	173	311	45.67				
Total	2127	516	427	441	868	40.81				

	Bilan du	nombre des s	sanctions d'après le registre tenu par la Vie Scolaire	
Nature	2011/2012	2012/2013	Motifs	
Avertissement	19	25	Violence physique envers un élève, insultes envers des élèves, geste incorrect envers un élève, action humiliante envers un élève, menaces, racket avec récidive, répétition de retards et absences injustifiées, attitude irrespectueuse et désinvolte, mensonges, manque de respect envers le personnel, utilisation répétée du portable, perturbation des cours, refus de travail, perte ou absence répétées du carnet de liaison, accumulation d'observations sur le carnet de liaison (travail et discipline), répétition des manquements à ses obligations d'élève, dessin à caractère sexuel, jeu avec un extincteur, jeu systématique avec de la nourriture, vol.	
Blâme	7	11	Violence envers un élève, comportement irrespectueux pendant un stage, répétitivité de comportements irrespectueux, perturbations répétées de cours, insolence envers des professeurs, refus répété de travail et manque de respect, insultes envers un professeur., feu et dégradations,	
Exclusions temporaires				
1 jour	4	8	Atteinte à l'intégrité physique d'un élève, violence physique sur élève, , propos désobligeants ou insolents envers un adulte, répétitivité de comportements irrespecteux , dégradations, feu mis à une balle de ping- pong, insultes envers des élèves, vol.	
A l'interne :		4		
2 jours A l'interne :	6	9	Faux en écriture, comportement perturbateur avec récidive, refus d'obéissance, comportement inadaptée pendant un séjour pédagogique	
3 jours	2	3	Répétition d'actes de violents	
4 jours	3	1	Répétitivité de manquements aux obligations d'assiduité et de travail	
5 jours	· ·	3	Perturbations systématiques des cours.	
6 jours	1	-	Perturbation sur la cour, désobéissance, menaces , dégradations, non respect de la charte de l'internet	
Mesures de responsabilisation	1		Vol de sac, pression sur un élève pour éviter la sanction, divers mensonges	
Conseils de discipline et exclusion définitive	0	1	AS2013/2014 :1	
Commissions éducatives	1	1	AS 2013/2014 :3	

Passages à l'infirmerie							
Année scolaire	Motifs	% d'élèves					
2012/2013	Soins médicaux et Informations Violences physiques et psychologiques Harcèlement	90.07 2.30 1.57					
1er trimestre 2013/2014	Soins médicaux Informations Ecoute/relations d'aide Conseils en santé	90.48 4.76 3.44 1.06					